



Réponses aux questions de la séance du 2 septembre 2025

1. M^{me} Michèle Marcotte - Éventuel manque d'eau dans le quartier des animaux

M^{me} Marcotte mentionne qu'elle s'inquiète pour l'accessibilité à l'eau dans le quartier des animaux considérant le développement domiciliaire du Domaine du Sentier.

La rétention des eaux de ruissellement est requise dans le but que les Villes soient plus résilientes aux changements climatiques. Avec les pluies diluviennes que nous pouvons avoir, nous devons être prêts à les gérer sans occasionner des inondations. Par ailleurs, nos normes municipales sont plus strictes que celles du ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Le projet de développement du Domaine du Sentier prévoit un total de trois bassins de rétention et de la bio-rétention sur la rue de la Randonnée. L'école des Lucioles a également un bassin de rétention. L'objectif des bassins est de recevoir les eaux de pluie avec une retenue d'eau pour permettre à celle-ci de s'absorber graduellement dans le sol perméable en plus de retourner également à l'aide d'un régulateur dans les infrastructures de la Ville. De plus, les bassins près du cours d'eau verbalisé se déversent à même ce cours d'eau.

Ainsi, un bassin de rétention d'eaux pluviales ne diminue pas l'eau d'une nappe phréatique. Au contraire, il peut contribuer à le recharger en permettant à l'eau de s'infiltrer lentement dans le sol, ce qui alimente la nappe phréatique tout en réduisant le ruissellement et les inondations.

2. M. Yves Barabé - Visibilité restreinte sur la route 235 à l'intersection de la rue des Écureuils

M. Barabé mentionne que les herbes sont très hautes dans le fossé de la route 235, à l'intersection de la rue des Écureuils. La végétation empêche une bonne visibilité des véhicules circulant sur la 235, ce qui représente un danger et pourrait entraîner un accident.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable fut contacté à cet effet et en date du 11 septembre 2025, ceux-ci nous ont affirmé que les travaux de fauchage avaient été réalisés.

3. M. Yves Barabé - Calendrier de vidange des fosses septiques

M. Barabé s'interroge sur le retard en cours.

De façon générale, les vidanges se font plus tard cette année, selon le calendrier déposé par la compagnie. Plusieurs publications ont été faites en ce sens. Cela n'a aucun impact pour les fosses.